

## LOT N°8: PLACO. ISO. CLOISONNEMENT

*L'entrepreneur est tenu de remplir la grille de décomposition du prix forfaitaire. En cas d'inobservation de cet impératif son offre sera rejetée comme non conforme. Après visite des lieux, les travaux ou prestations pouvant être éventuellement ommises dans le présent document ou jugés nécessaires par l'entrepreneur seront chiffrés à part.*

*Description des ouvrages suivant réglementations, normes, spécifications et prescriptions techniques dont l'entrepreneur déclare avoir pris connaissance, et s'engage à s'y conformer.*

### **8.1 - DOUBLAGE DES MURS EXTERIEURES DES PARTIES HABITABLES**

Doublages par des panneaux complexes constitués d'un parement en plaques de plâtre 10mm et d'un isolant thermique polystyrène expansé de 100mm assemblés par collage type Placomur (10+100)

La mise en oeuvre sera faite par collage par plots sur le support en béton avec un mortier adhésif spécial. Les panneaux viendront sur les tapées prévues à cet effet contre les menuiseries extérieures.

La continuité entre isolant vertical et isolant sous chape sera parfaite. Il ne sera toléré aucun vide.

Chaque panneau sera dressé à la règle et maintenu le temps de la prise au mortier afin d'obtenir une verticalité et une planéité conformément aux spécifications du CSTB.

Bourrage en laine de verre du pied de tous les doublages. En règle générale, les panneaux seront posés en conservant un jeu de 10mm en partie basse sur dalle.

Dans les pièces humides, la protection au sol sera assurée par un feutre bitumé ou un polyane relevé en plinthe sur 2cm au minimum.

Toutes les sujétions de découpes seront notamment au droit des réservations de VR.

#### **8.1.1 Doublage polystyrène expansé 100mm et plaque de plâtre 10mm (type PMS 100 +10)**

- à RDC

- à l'étage

#### **8.1.2 Doublage polystyrène expansé 40mm et plaque de plâtre 10mm (type PMS 40 +10)**

- à RDC

- à l'étage

### **8.2 - CLOISONS DE DISTRIBUTION**

#### **8.2.1 Cloisons alvéolaires 50mm**

Ces cloisons sont réalisées par des panneaux constitués de deux plaques de plâtre 10mm bords verticaux amincis, associés à une structure alvéolaire pour un ensemble de 50mm de large et de 2,50m de ht.

La mise en oeuvre sera faite au moyen d'accessoires en sapin ou éléments en panneaux de particule :

semelles, rails, clavettes pour raccordements au sol, en plafond, panneaux entre eux, contre huisseries...

Fixation par chevilles, pointes acier, collage, etc.

Au droit des façades de placards il y aura lieu d'exécuter les têtes de cloisons pour l'adaptation des portes coulissantes des placards (lot MENUIS. INT.)

Localisation	U.	Quant.	PU HT	PT HT €
	m2			
	m2			
	m2			
	m2			

Les huisseries, bâtis, cadre de trappe, etc seront posés et fixé au sol au fur et à mesure de l'avancement. Il en sera de même pour les fourreaux ou canalisations électriques laissés en attente par l'électricien et incorporés dans les cloisons par l'entrepreneur du présent lot.

Dans les pièces humides, les pieds de cloisons seront protégés par un "U" en plastique pour étanchéité.

Aux emplacements définis par les corps d'état intéressés, il sera incorporé dans les cloisons des renforts en bois pour la fixation d'éléments lourds (lavabos, radiateurs).

Ces emplacements seront déterminés avant tout commencement d'exécution des travaux du présent lot.

Au droit de la trémie de la cage d'escalier et dans l'épaisseur de la dalle à l'aplomb des cloisons, la face plaque de plâtre 10mm sera prolongée et recouvrira les chants de dalle.

- à RDC
- à l'étage

### **8.2.2 Cloisons structure métallique 70mm avec isolant**

Les cloisons de plus de 2,50m de haut seront constituées de 2 plaques de plâtre 13mm fixées sur ossature par rails métalliques largeur 48mm avec isolant type laine de verre entre les 2 plaques de plâtre.

- à RDC
- à l'étage

### **8.2.3 Cloisons structure métallique 70mm sans isolant**

Les cloisons de plus de 2,50m de haut seront constituées de 2 plaques de plâtre 13mm fixées sur ossature par rails métalliques largeur 48mm.

- à RDC
- à l'étage

## **8.3 - HABILLAGE PLACO.**

### **8.3.1 Gaines VMC et chutes**

Les gaines VMC aux étages, chutes et ventilations de chutes aux étages et RDC seront habillées en plaques de plâtre de 13mm d'épais. fixées sur ossature métallique.

Il sera prévu un isolant dans les pièces principales (séjour, cuisine, chambres, bureau, mezzanine...).

### **8.3.2 Chassis de toit**

Habillage en placo des châssis de toit coté intérieur avec traitement de l'étanchéité à l'air.

### **8.3.3 Conduit de cheminée**

Les conduits de cheminée seront habillés en plaques de plâtre de 13mm d'épais. fixées sur ossature métallique avec incorporation d'un isolant.

## **8.4 - PLAFONDS & RAMPANTS**

Plaques de plâtre de 13mm d'épais. fixées par vis spéciales galvanisées à tête fraisées dans l'ossature. Ces plaques seront disposées en quinconce.

Le plafond sera supporté par une ossature métallique, elle même fixée sur les entrails ou les arbalétriers des fermettes dans le cas de rampants. Cette ossature, à la charge du présent lot, sera parfaitement dressée.

m2

m2

m2

m2

U

U

U

**8.4.1 Plafonds horizontaux****8.4.2 Plafonds suivant rampants****8.5 - TRAITEMENT DES JOINTS**

Traitement des joints par bandes de papier micro-perforé avec enduit spécial suivant les avis techniques et prescriptions des fabricants de plaque.

Ces travaux de jointoiment seront réalisés en trois couches (1 couche de collage, 2 couches de finiton).

Enduit en deux couches sur les têtes de vis, reprise des accrocs éventuels permettant une finition parfaite.

Au droit des angles saillants des bandes de joints avec armatures métalliques sont à prévoir.

**8.6 - ISOLATION**

L'isolation thermique sera assurée par un matelas de laine de verre de 200mm d'épaisseur.

Dans le cas des rampants, la laine de verre sera fixée aux arbalétriers avant fixation du plafond,

en deux couches croisées de 100mm d'épais. ( $\geq 0,040 \text{ W/m}^{\circ}\text{K}$ ).

Sur les retombées verticales sous rampant la laine de verre sera fixée à la cloison épais. 200mm en deux couches superposées de 100mm d'épais.

Dans le cas de dalle béton, la laine de verre sera étendue sur toute les surfaces mettant en contact les volumes chauffés et l'extérieur ou volumes non chauffés

**8.7 - SUJETIONS**

Perçements et découpes à la demande du plombier.

Passage des fils électriques dans le réseau alvéolaire et derrière doublage (fournis par l'électricien) et réalisation des trous par boîtiers à la scie cloche au droit des appareillages.

Ebrasements intérieurs au droit de tous les joints horizontaux ou verticaux des plaques de plâtre, aux angles rentrants des cloisons, doublages, plafonds, rampants.

**8.8 - PLATRE**

Réalisation d'un enduit plâtre traditionnel lissé fin. Compris arêtes d'angles métallique ou PVC.

**8.8.1 Murs refends**

- à RDC

- à l'étage

**8.8.2 Plafonds et poutres**

- à RDC

**8.8.3 Escalier (sous-face et limon)**

- à RDC

**8.9 - DIVERS****8.9.1 Pose de blocs-portes**

8.9.1.1 Pose de blocs-portes dans murs aggllos

- à RDC

- à l'étage

m2

m2

U

m2

m2

m2

m2

U

U

U

